



CLASSIQUES  
GARNIER

DOR (Juliette), « L'extension de la langue vernaculaire en Angleterre à la fin du Moyen Âge. Introduction », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 29, 2015 – 1, p. 173-179

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4804-1.p.0173](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4804-1.p.0173)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2015. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# L'EXTENSION DE LA LANGUE VERNACULAIRE EN ANGLETERRE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

## Introduction

Faut-il encore dire le curieux trilinguisme qui a régné en Angleterre après Hastings ? Faut-il en effet rappeler qu'aucune des trois langues en présence (le latin et deux parlers vernaculaires) n'assumait toutes les fonctions linguistiques à elle seule et que la situation était d'une extrême complexité ? La réalité linguistique de l'Angleterre médiévale se prête difficilement à une appréhension globale, elle est fugitive et peut paraître versatile : elle varie selon des paramètres temporels, spatiaux et sociaux entrelacés de subtiles nuances entre langue parlée et langue écrite. Dans la foulée de l'éviction de la classe dirigeante anglaise, l'anglais avait perdu son statut et cédait dorénavant essentiellement la place au latin (utilisé dans le monde du savoir et de la théologie) et au français<sup>1</sup> (langue de la cour, de l'aristocratie et de la gentry, de l'administration, ainsi que de la justice). L'anglais restait la langue maternelle de l'immense majorité de la population<sup>2</sup>, mais une masse sans cesse croissante d'anglophones s'efforça néanmoins d'accéder à quelque maîtrise du français entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, sous la pression du prestige de ceux aux mains desquels était le pouvoir. Il faut attendre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant pour constater une percée significative de l'anglais dans le monde de l'écrit littéraire, un retour qui s'inscrit dans le cadre du recul progressif du français, bientôt apanage des seuls échelons supérieurs de la société. Loin d'être statique, la coexistence linguistique commence à se transformer plus radicalement après 1300,

---

1 La variété du français d'Angleterre n'est pas restée statique. Mon emploi du terme « français » dans ce dossier en couvre toutes les variétés.

2 Il est impossible d'envisager les problèmes liés au gallois, au cornique, au gaélique ou encore à l'hébreu dans ce bref panorama.

période à partir de laquelle une culture littéraire soucieuse de trouver sa propre identité et de promouvoir sa langue vernaculaire se développe de plus en plus activement.

En France et en Angleterre<sup>1</sup>, à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ce mouvement déclenche une vague de traductions et de compilations écrites en langue vulgaire. Elles sont motivées par des raisons parfois très différentes. Certains auteurs rédacteurs sont mus par le devoir de mémoire et de protection de traditions orales, qu'ils veulent consigner dans leur langue maternelle afin de garantir leur transmission à la postérité – et en même temps assurer leur propre survie. Tel était probablement le sentiment d'écrivains effrayés par les hécatombes causées par l'épidémie de peste du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Il en est aussi qui s'insurgent contre la disette d'écrits vernaculaires et souhaitent y remédier. Déjà vers 1315, l'auteur du cycle de *Northbern Homily* justifie sa décision de s'exprimer en anglais en expliquant qu'il sera dorénavant accessible à tous, puisqu'il s'agit d'une langue aussi bien comprise par les clercs que par les laïcs. Quelques années plus tard, dans le prologue à sa *Chronique*, Robert Mannyng déclare s'adresser en anglais, la langue des habitants du pays, à l'intention des *lewed*<sup>3</sup>, qui ne connaissent ni le latin ni le français. Cet écrivain s'appuie sur l'histoire de l'île pour s'engager simultanément dans la dénonciation de l'oppression vécue depuis l'occupation anglo-normande<sup>4</sup>. Ce combat, qui sera prolongé dans la seconde moitié du siècle, reflète les motivations nationalistes de quelques-uns des écrivains qui prennent alors la plume dans des conditions difficiles. Tant que la cour royale anglaise était

1 Il s'agit en réalité d'un mouvement plus international, qui ne touche pas simultanément tous les pays concernés, les traductions anglaises sont ainsi en décalage chronologique par rapport aux françaises.

2 Voir à ce sujet L. Kendrick, « The *Canterbury Tales* in the Context of Contemporary Vernacular Translations and Compilations », *The Ellesmere Chaucer. Essays in Interpretation*, éd. M. Stevens et D. Woodward, Tokyo, Yushodo, 1995, p. 281-305.

3 On trouvera une analyse des sens de ce terme dans J. Dor, « Quelle faute l'anglais a-t-il donc commise pour qu'il soit interdit de traduire en anglais ? », *infra*.

4 Voir la notice d'H. Phillips, « Robert Mannyng, *Chronicle : Prologue* », *The Idea of the Vernacular. An Anthology of Middle English Literary Theory*, éd. J. Wogan-Browne, N. Watson, A. Taylor et R. Evans, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1999, p. 19-20. Cet ouvrage contient une mine d'informations sur les problématiques liées à l'écriture en langue anglaise. La présentation des extraits et des thématiques permet de les aborder de manière simplifiée ; elle est suivie de cinq essais qui reviennent sur les arguments soulevés dans la première partie du volume.

francophone, les auteurs anglophones ne pouvaient en effet prétendre à un mécénat royal équivalent à celui dont bénéficiaient certains écrivains en France<sup>1</sup>. Il n'y a outre-Manche aucun lien réel entre le roi, son royaume et la langue du peuple, processus qui prend progressivement forme en France dès le début du règne de Charles V. Le roi et ses traducteurs propagent cette idéologie que Nicolas Oresme avait largement contribué à amorcer. Après avoir évoqué les traductions françaises de la Bible et d'histoires mémorables qu'avaient ordonnées les ancêtres de celui sur le point de leur succéder, Nicolas Oresme indique dans le premier travail qu'il exécute pour son mécène qu'« après avoir eu l'Écriture sainte dans sa langue, il veut avoir des livres en français de la plus noble science de ce siècle<sup>2</sup> ». Le traducteur développe ses arguments dans le prologue à sa traduction des *Éthiques* d'Aristote, travail commandé par le souverain :

Comme le dit Tullus dans les *Achadémiques*, il est délectable et agréable de trouver dans la langue de son pays les choses ardues faisant autorité [...], aussi est-ce bien de translater les sciences et de les transmettre et traiter en latin. Or le grec était alors pour les Romains ce qu'est maintenant le latin pour nous par rapport au français [...]; et en ce pays la langue commune et maternelle, c'était le français. Aussi puis-je conclure qu'il faut louer le raisonnement et le propos de notre bon roi Charles V, lui qui fait translater en français les livres bons et excellents<sup>3</sup>.

La formule « Dieu bénisse le roi, qui est seigneur de cette langue » qu'introduit Chaucer dans le prologue au *Traité sur l'Astrolabe* montre son désir d'obtenir pour l'anglais un statut identique à celui que les Français ont acquis pour leur langue maternelle<sup>4</sup>. On le devine impressionné par le succès de la politique de Charles V, et son invocation divine laisse probablement entendre que leur roi devrait l'imiter et s'entourer, lui aussi, d'une équipe de translateurs.

D'autres sont soucieux de coucher par écrit des exposés vernaculaires dont la seule version est verbale. C'est ainsi que pour être compris des fidèles, un large éventail de sermons, réflexions morales et commentaires

1 Kendrick, « *The Canterbury Tales* », p. 288.

2 Le texte original est cité par J. Monfrin, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », *Journal des savants*, 1963, p. 161-190, ici p. 173.

3 Le texte original est cité par Monfrin, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », p. 175-176.

4 Voir Dor, « Quelle faute l'anglais a-t-il donc commise... ? ».

de l'Écriture sainte sont prononcés en anglais. Les tenants de l'instruction en langue vulgaire entreprennent alors leur rédaction et, au fur et à mesure du déclin de l'usage du français et du développement de l'intérêt des laïcs pour les écrits religieux dans leur langue maternelle, les milieux proches de Wyclif se rebellent contre le monopole du discours exercé par les clercs. Aussi s'engagent-ils dans la rédaction de paraphrases bibliques et s'aventurent-ils dans diverses thématiques religieuses, voire dans la théologie vernaculaire<sup>1</sup>. Ce phénomène ne manque pas d'agiter les milieux ecclésiastiques, d'autant que les destinataires de ces textes sont une masse difficilement identifiable, dont le seul point commun est de ne pas appartenir à la caste des *litterati*. C'est dans le contexte de cette polémique sur la nature de la théologie vernaculaire et de son public que naît le débat oxonien sur la traduction de la Bible, et au-delà de la Bible, sur celle des écrits vernaculaires, religieux comme séculiers : « [...] translation of the Bible as a whole, and of the New Testament in particular, became a highly charged issue at the end of the fourteenth century in England<sup>2</sup> ». Á la fin des années ricardiennes, le sujet des mérites de la traduction biblique se faisait délicat dans les milieux moins autorisés, rapidement soupçonnés de lollardisme (appellation généralement donnée aux disciples de Wyclif), surtout après la condamnation des positions radicales du théologien en 1382<sup>3</sup>. C'était le début d'un processus d'effort d'éradication de ses doctrines et de sa vaste entreprise de mise de la Bible à la portée des laïcs, une frange de la population dont il défendait le droit d'accéder à la loi divine. Le *De Heretico Carburnendo* (1401), qui condamnait au bûcher ceux désormais catalogués comme hérétiques parce qu'ils traduisaient la Bible ou en possédaient une traduction, fut une autre étape importante de la

1 On trouvera une analyse détaillée de la situation et de son évolution de 1300 à 1415 dans l'article de N. Watson, « Censorship and Cultural Change in Late Medieval England : Vernacular Theology, the Oxford Translation Debate and Arundel's Constitutions in 1409 », *Speculum*, 70, 1995, p. 822-864. Watson emploie ici le terme de théologie vernaculaire dans le sens de « any kind of writing, sermon, or play that communicates theological information to an audience » (ici p. 823, n. 4). Depuis lors, comme on pourra le lire dans l'article de G. Haley, « Charles d'Orléans as Vernacular Theologian », *infra*, le concept s'est précisé.

2 *The Idea of the Vernacular*, éd. Wogan-Browne *et al.*, p. 18.

3 Sur le religieux, les écrits et sermons wyclifens et les Lollards, on consultera les travaux d'Anne Hudson ; voir aussi S. Justice, « Lollardy », *The Cambridge History of Medieval English Literature*, éd. D. Wallace, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 662-689.

répression de la théologie vernaculaire. Elle fut suivie de la publication des Constitutions de l'archevêque Arundel (1407-1409), apothéose de la censure car elle exerçait un contrôle drastique sur la prédication et l'enseignement, et ciblait particulièrement celui prodigué à Oxford, d'où Arundel entendait bien anéantir définitivement l'influence de Wyclif.

La défense de la traduction de textes religieux a souvent vécu en symbiose avec celle des autres textes, qu'il s'agisse pour celle-ci de s'appuyer sur les démarches de celle-là, de s'y associer indirectement, mais aussi de subir les contrecoups de leur répression. Un écrivain comme John Trevisa fait ainsi précéder sa traduction du *Polychronicon* de Ranulph Higden d'une apologie de la traduction anglaise émaillée d'échos des discussions en cours. Même s'il se garde bien d'évoquer le théologien ou ses disciples<sup>1</sup>, les parallélismes ne manquent pas entre ses arguments et ceux développés par les wyclifiens. Pourquoi traduire ces documents, alors qu'ils existent en latin, voire en français, l'autre langue vernaculaire de culture ? L'anglais ne serait-il pas à la hauteur, ne serait-il pas apte à translater toutes les subtilités ? Pourquoi passer à l'écrit quand le texte existe sous forme verbale ? Pourquoi mettre des textes à la portée des laïcs qui, incultes, ne peuvent pas les comprendre ? L'accent est aussi mis sur la qualité de la traduction ; pour remplacer le semi-vernaculaire que l'anglo-normand légal était devenu, l'anglais se devait d'atteindre un niveau de précision équivalent. D'où l'importance de réécrire en prose les vers des textes religieux en langue maternelle (pensons au cycle de la *Northern Homily*), auxquels il s'agissait de conférer la qualité et la dignité de l'anglo-normand légal<sup>2</sup>. On se méfie des vers et de leurs pièges (les contraintes de la versification et de la métrique trahissent la vérité), une inquiétude qui s'étend aux textes non religieux. Trevisa partage ces craintes ; aussi fait-il préciser par son champion de la langue anglaise que la traduction des chroniques de Higden doit s'effectuer en prose, plus claire, plus facile et plus simple à comprendre que la poésie.

Si les textes non religieux vernaculaires ont bénéficié du mouvement général, ils ont aussi subi la répression qui coïncide avec l'avènement des Lancastre. La censure exercée après 1409 créait un climat général

1 Voir l'article de Dor, « Quelle faute l'anglais a-t-il donc commise... ? ».

2 N. Watson, « Lollardy : the Age Anglo-Norman Heresy », *Language and Culture in Medieval Britain. The French of England c. 1100 – c. 1500*, Woodbridge, York Medieval Press / Boydell and Brewer, 2009, p. 334-346, ici p. 344.

de méfiance, d'autant que son application s'étendait bien au-delà de l'Écriture sainte. Les citations bibliques étaient proscrites sans autorisation préalable ; comme les frontières de l'interdiction pouvaient être floues, une atmosphère de suspicion entourait l'ensemble des écrits vernaculaires, qui s'en trouvaient singulièrement inhibés.

Le premier article, « Quelle faute l'anglais a-t-il donc commise pour qu'il soit interdit de traduire en anglais ? », se veut l'analyse détaillée de la situation et vient compléter la plupart des problématiques soulevées dans cette introduction. Le *Dialogue* de Trevisa est en effet imprégné d'échos de la polémique relative à la traduction de textes scientifiques et religieux. Dans le contexte de mutations socioculturelles d'envergure, la présence de deux vernaculaires, dont un, celui de l'Autre, a acquis le statut d'une sorte de semi-vernaculaire, engendre chez quelques-uns la volonté de légitimer le parler maternel et d'élargir le lectorat aux couches de la population devenues anglophones. La défense du principe de la traduction en anglais s'appuie essentiellement chez Trevisa sur le prestige de cette langue avant la normandisation et sur l'historique de la *translatio studii* ; elle recourt à des arguments souvent proches de ceux des milieux wyclifiens.

Dans « Chaucer multilingue, mais jusqu'où ? », Florence Bourgne se penche sur la décision du « père de la poésie anglaise » de s'exprimer en anglais. Choisir cette langue comme vecteur littéraire alors que le français restait la langue culturellement dominante constituait un geste politique dangereux. Le poète s'inquiète de la préservation de ses œuvres, d'autant qu'il a conscience des variétés et des variations qui divisent sa langue maternelle. Reconnu comme l'un des leurs par les écrivains français, ce francophone n'ignore rien de la grande diversité des parlers de France, auxquels il faut d'ailleurs ajouter l'anglo-français. Il manifeste un intérêt particulier pour la Flandre, l'Artois, la Picardie, voire aussi la Bourgogne, ce dont sa traduction du *Roman de la Rose* (probablement composée au début de sa carrière) se fait plus d'une fois l'écho.

Les deux articles suivants débordent du cadre anglais *strico sensu* en abordant (in)directement la littérature française. Celui de Laura Kendrick, « Deschamps' Ballade Praising Chaucer and Its Impact », revient sur la célèbre ballade 285 de Deschamps, à la louange de Chaucer « grant translateur ». Le poète est bien loin de se moquer de son voisin d'outre-Manche ou de laisser entendre que si ce translateur n'était venu

cueillir des fleurs en France, la littérature anglaise serait restée bien dénudée. La ballade constate au contraire qu'elle s'en trouve embellie et met en lumière l'importance du pionnier anglais dans la transplantation du savoir en Angleterre. Ce faisant, Deschamps inscrit l'œuvre dans le mouvement de *translatio studii*, geste d'autant plus élégant qu'il situe ainsi son confrère en poésie dans la chaîne des passeurs de la connaissance, nouvelle étape après le transfert à Paris.

« Charles d'Orléans as Vernacular Theologian » traite la question de la théologie vernaculaire à la lumière des poèmes anglais de Charles d'Orléans contenus dans le Harley 682. Français, issu des milieux de la cour et strictement orthodoxe, le poète prisonnier n'a rien du profil d'un auteur engagé dans une théologie à orientation subversive. Nicholas Watson a montré dès 1995 le climat de suspicion envers les écrits vernaculaires qui s'était installé au début du xv<sup>e</sup> siècle dans la foulée de différentes mesures de censure (voir *supra*). Qu'en est-il un peu plus tard, lorsque le contexte a changé et que les écrits en langue anglaise ne sont plus systématiquement objets de méfiance ? Qu'en est-il aussi dans le cas d'un poète orthodoxe ? Gabriel Haley étudie alors l'interaction des valeurs esthétiques et éthiques, ainsi que la légitimité d'une poésie vernaculaire contemplative.

Juliette DOR  
Université de Liège